



**Ecole Maternelle De Bures**  
Place du Château  
78630 MORAINVILLIERS  
☎ 01 39 75 31 70  
✉ 0781959f@ac-versailles.fr

# Procès-Verbal du Conseil d'école

du lundi 05 mars 2018

Deuxième séance ordinaire

Le conseil d'école a eu lieu le lundi 05 mars 2018 dans l'enceinte de l'école maternelle de Bures, à Morainvilliers. Madame Fougeray, directrice, ouvre la séance à 17h45. Madame Benard, représentante des parents d'élèves et Madame Ségui, enseignante sont désignées comme secrétaires.

## MEMBRES DU CONSEIL

### ÉTAIENT PRÉSENTES

- Madame Auffret – Représentante des parents d'élèves
- Madame Baudrier – Représentante des parents d'élèves
- Madame Benard – Représentante des parents d'élèves
- Madame Cazes – Représentante des parents d'élèves
- Mme Dupuis – Elue
- Madame Fougeray – Directrice et enseignante
- Madame Ségui - Enseignante

### ABSENTES EXCUSÉES

- Madame Apchin – Responsable des affaires scolaires – Mairie de Bures-Morainvilliers
- Madame Deveze – Maire de Bures-Morainvilliers
- Madame Gourlay – Direction Générale de Services – Mairie de Bures-Morainvilliers
- Madame Fauque - Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Madame Morvan – Psychologue scolaire

## POINT 1 : ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

### POINT SUR LES EFFECTIFS

L'école comptait 55 élèves à la rentrée de septembre. Une élève de grande section est arrivée à la rentrée de janvier. Cette élève est inscrite dans la classe de Corinne qui comptait 27 élèves. Les deux classes ont un effectif égal de 28 élèves chacune.

L'école prévoit une quinzaine de futurs petits à la rentrée 2018.

### RYTHMES SCOLAIRES

#### PRESENTATION DU CONTEXTE PAR LA DIRECTRICE

Le décret **2017-1108 du 27 juin 2017** relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours [...] sous réserve qu'elles n'aient pas pour effet de répartir les enseignements sur moins de huit demi-journées par semaine, ni d'organiser les heures d'enseignement sur plus de vingt-quatre heures hebdomadaires, ni sur plus de six heures par jour et trois heures trente par

*demi-journée, ni de réduire ou d'augmenter sur une année scolaire le nombre d'heures d'enseignement ni de modifier leur répartition.*

A la rentrée 2017, l'école a conservé un rythme de 9 demi-journées par semaine, le mercredi matin étant travaillé.

La question se pose pour la rentrée 2018 de maintenir ce rythme ou de revenir à huit demi-journées travaillées.

La démarche concernant la demande de changement de rythmes scolaires dans une école est la suivante :

- Le conseil d'école doit **émettre un avis** inscrit au procès-verbal ;

*Pour rappel, la **liste des votants aux conseils d'école** : le directeur, tous les enseignants de l'école (même ceux qui travaillent à temps partiel), les remplaçants en exercice dans l'école au moment du conseil d'école, un membre du RASED, les parents délégués élus avec un nombre de voix égal au nombre de classes (les suppléants sont invités mais n'ont le droit de vote que s'ils remplacent un titulaire absent), le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné ou, pour les communautés de communes, chaque maire ou son représentant et le président ou son représentant de la communauté de commune •*

- Transmission de cet avis au maire ;
- Si accord entre ces deux parties, l'Inspection Académique pourra statuer après avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale sur la situation. La décision doit revenir au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.

#### PRESENTATION DE LA MAIRIE

La municipalité a consulté les directrices des écoles et des associations, et a effectué un bilan des rythmes actuels pour la commune.

Les réponses obtenues par les partenaires éducatifs sont partagées.

La commune quant à elle note l'incertitude quant à la pérennité du fond de soutien accordé par l'Etat, sans lequel la charge financière de l'organisation scolaire sur 4 jours et demi impacterait de manière trop importante le budget de la ville. D'autre part aucune certitude sur les bienfaits des rythmes pour les enfants n'a été présentée.

L'équipe municipale souhaite donc, tout en maintenant les activités sur le temps de la pause méridienne et en conservant le temps d'enseignement allongé le matin, revenir à un rythme de quatre jours avec les horaires suivants : 8h30 - 12h et 14h - 16h30.

#### PRESENTATION DE L'ECOLE

Les enseignantes notent une tendance à l'absentéisme, chez les petits, le mercredi. Elles évoquent la fatigue des enfants ainsi que le raccourcissement de la sieste pour les petits et des après-midis d'ateliers pour les moyens et grands.

#### PRESENTATION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Les représentantes des parents d'élèves ont consulté les parents afin de pouvoir voter en leur nom.

Le résultat de cette consultation est le suivant :

Sur les 49 familles de la maternelle, on compte 42 participations qui se répartissent ainsi :

- 33 familles sont favorables au retour à 4 jours
- 6 familles sont défavorables au retour à 4 jours
- 3 familles n'ont pas de préférence.

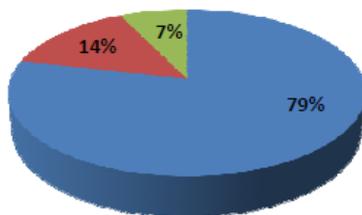
## RESULTATS SONDRAGE SUR LES RYTHMES SCOLAIRES 2018 – ECOLES BURES

### Maternelle Bures

▪ Taux de participation des familles : 86%

▪ Etes-vous favorable à un retour à 4 jours ?

■ oui ■ non ■ pas de préférence

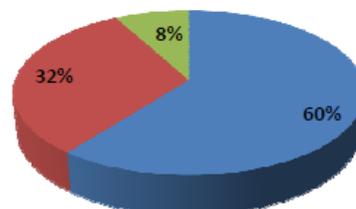


### Elémentaire Bures

▪ Taux de participation des familles : 54 %

▪ Etes-vous favorable à un retour à 4 jours ?

■ oui ■ non ■ pas de préférence



Commentaires questionnaires élémentaire avec indication de fréquence :

#### Pour un retour à 4 jours

- Enfants fatigués particulièrement en maternelle avec les rythmes actuels (2)
- Bénéfice d'un jour de repos en milieu de semaine pour pratiquer des activités extra scolaires le mercredi moins chargé (2)
- Tout en faisant confiance à l'évaluation des spécialistes de l'enseignement pour le meilleur choix pour nos enfants

#### Contre un retour à 4 jours

- aucun intérêt pour les enfants des parents qui travaillent
- frais de garde supplémentaires (2)
- réorganisation temps de travail des parents
- pause méridienne trop longue et fin des cours trop tardive
- enfants moins fatigués le soir en terminant à 16h, plus fatigués et énervés pour ceux qui passent leur mercredi à la garderie
- Journée trop chargée, difficulté de garde

## VOTE POUR LES SOLUTIONS RETENUES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE

6 votants : 2 enseignants titulaires 2 représentants des parents d'élèves, 2 représentants de la mairie.

**Vote pour la modification des rythmes scolaires et un retour à huit demi-journées par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi) selon les horaires suivants : 8h30-12h00 et 14h00-16h30**

### Résultats du vote :

Pour : 6 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0

Le résultat est donc transmis à la municipalité.

## POINT 2 : BILAN COOPERATIVE SCOLAIRE

### PHOTOGRAPHE

Le bénéfice de la vente des photos est de 460.33 euros

### MARCHE DE NOËL

Le bénéfice pour le stand de l'école maternelle du marché est de 434.05 euros

Le bénéfice de la maternelle pour le stand buffet est de 81.95 euros

### SAPINS DE NOEL

Le bénéfice de la vente de sapins de Noël est de 185.80 euros

#### SOLDE ET DEPENSES A VENIR

Le solde de la coopérative est de 5 162,60 €

- Les 3 sorties théâtre pour le festival des Francos.
- La sortie de fin d'année au château de Breteuil.

Nous remercions la mairie pour la dotation de 550 euros pour le projet théâtre de l'année.

Les représentants de parents précisent avoir appelé la mairie pour leur faire part de leur mécontentement quant aux retards et soucis rencontrés avec la compagnie de cars. Il faut être vigilant afin que cela ne se reproduise pas compte tenu du nombre de sorties prévues dans l'année.

- Une grande enceinte Bluetooth pour l'école et une petite pour la classe de Corinne (la classe de Virginie en est déjà pourvue)

#### POINT 3 : PROJETS - EVENEMENTS

##### BILAN CHORALE DE NOEL

Les parents ont apprécié la chorale et le marché de Noël. Nous remercions les parents qui ont participé au buffet. L'ouverture des stands avant la chorale a permis aux parents de prendre le temps d'aller au buffet et de réduire l'affluence aux stands. Les parents des élèves de l'élémentaire ont du mal à voir leur enfant chanter. Le retour sur la mezzanine pour les maternelles est compliqué. L'année prochaine il serait préférable d'aller sur l'arrière-scène afin que les parents puissent venir chercher leur enfant en toute sécurité.

##### SPECTACLE DE NOEL

Il a eu lieu dans la salle des loisirs de la mairie de Morainvilliers. Il a été financé par la coopérative scolaire.

Le spectacle, présenté par la compagnie du dromadaire a été largement apprécié. Le pique-nique et la rencontre des enfants de Morainvilliers et de Bures ont été un succès. Ils permettent de faire un rapprochement des enfants de la commune.

##### BILAN GALETTE

Les participants ont été nombreux cette année. Les enfants et les grands-parents ont apprécié ce moment privilégié. Merci à la municipalité.

##### FESTIVAL DU LIVRE

Il aura lieu du 19 au 23 mars 2018. Il consiste à effectuer une vente de livres sélectionnés par des spécialistes de la littérature pour enfants. L'école reçoit une dotation en livres correspondant à 20% de la vente.

Il faut prévoir de demander les bancs et les tables à la mairie afin de présenter tous les livres.

L'installation aura lieu le jeudi 15 mars à 16h (avant la réunion kermesse).

Le festival ouvrira à 8h20 le matin et jusqu'à 16h30 le soir. Le jeudi, le festival ouvrira ses portes jusqu'à 18h pour permettre aux parents des enfants allant à la garderie de pouvoir choisir des livres.

Il faut prévoir un affichage suffisant à l'école élémentaire et à la garderie.

##### CHOCOLATS DE PÂQUES

Si une vente de chocolats de Pâques au bénéfice de la coopérative scolaire est organisée, il faudra veiller à ce que les produits proposés soient qualitatifs et à ce que ça ne gêne pas les ventes de l'école élémentaire.

##### KERMESSE

Réunion de préparation le jeudi 15 mars 2018 à 18h30.

#### POINT SUR LE PROJET THÉÂTRE

L'intervention d'une artiste pour le projet théâtre a commencé. Le nombre de séances ne permettra pas de présenter un vrai spectacle. Mais un film des petites représentations effectuées pendant l'atelier pourra être faite.

En parallèle, les enfants pourront avoir une première approche du spectacle vivant pour jeune public dans le cadre du festival des Francos, puis des contes joués au Château de Breteuil.

DATE SORTIE	OBJET SORTIE	ADRESSE DESTINATION
Jeudi 22/03/2018	Théâtre du Mantois	Rosny s/Seine
Jeudi 29/03/2018	Théâtre du Mantois	Les Mureaux
Mercredi 04/04/2018	Théâtre du Mantois	Guerville
Jeudi 28/06/2018	Château de Breteuil	Chevreuse

#### RENCONTRES PARENTS

Lors de rendez-vous individuels, un bilan est effectué fin janvier avec les parents pour faire le point sur les apprentissages de leur enfant. Un autre bilan aura lieu fin juin.

#### SOIREE MATERNELLE

Comme l'année dernière, un moment convivial aura lieu le 29 juin 2018 afin de clore l'année avec les parents et les enfants de la maternelle et sera l'occasion de dire aurevoir aux grands qui quittent la maternelle pour l'école élémentaire.

A cette occasion la coopérative scolaire offre à chaque grand un petit cadeau de fin de cycle.

#### POINT 4 : SECURITE

##### EXERCICES PPMS DE L'ANNEE

Un deuxième exercice, permettant de s'entraîner à la mise à l'abri améliorée, une autre posture du PPMS, aurait dû avoir lieu le 6 février 2018 mais a été annulé pour cause d'intempéries. Il est reporté au 13 mars.

##### EXERCICE DE SECURITE N°2

Il a eu lieu le 05 mars 2018. Le temps de sortie, après appel, a été de 1 min 10. Toutes les consignes ont été respectées.

#### POINT 5 : LES EQUIPEMENTS

- Les meubles de la bibliothèque ont été repeints par le service technique.
- Le portail de l'école a été changé. Il doit être renforcé au niveau du verrou (cela a déjà été demandé au premier conseil d'école) et il est en train de rouiller. Une attache sur le grillage permettrait de retenir le portail afin d'éviter qu'il soit battant.
- Les enseignantes souhaiteraient que des fils en acier soient posés dans les classes pour faciliter les affichages.
- Les enseignantes souhaiteraient que l'école soit équipée d'un VPI (Vidéoprojecteur interactif). C'est une solution qui se compose d'un vidéoprojecteur avec module interactif intégré, de stylets, d'un ordinateur et d'un simple tableau blanc. Cette solution est une alternative qui donne des résultats équivalents aux TBI mais à un coût inférieur : ici c'est le vidéoprojecteur qui embarque un module interactif

- L'école dispose d'un vidéoprojecteur traditionnel, prêté par une enseignante, avec lequel il est possible de projeter les images d'un iPad. Mais il serait plus pratique qu'il soit installé sur un support au plafond afin qu'il ne soit pas déplacé et que sa mise en route soit plus rapide.
- L'école a demandé des étagères basses et un chevalet une personne pour les classes.

Le conseil d'école se termine à 19h45